

RC, personnes morales Associations L. 1901

Radioclub, Associations	Présence de locaux	Absence de locaux	RC des dirigeants d'association
<p>> Assurance dommages au matériel "radioclub"</p> <p>> RC Radioclub</p>	<p>> Multirisques Association</p> <p>avec Garantie des risques locatifs / bâtiment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Incendie, - Dégâts des eaux - Vol, - RC diverses au regard de l'occupation des locaux... - Défense et recours <p>Nous consulter</p>	<p>> Clause d'exonération de responsabilité locative de la part de l'hébergeur à titre gratuit.</p> <p>ex : Mairies, Maisons des Associations...</p> <p>Nécessité d'un ECRIT</p> <p>ou</p> <p>> RC Association</p> <p>Nous consulter</p>	<p>> Bénéficiaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Dirigeants statutaires <ul style="list-style-type: none"> - membres du CA - membres du Bureau > Dirigeants de fait <p>> Fondements de la Responsabilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Art. 1382 et 1383 C.Civ. - Art 1992 et 1997 C.Civ. - L. 10 juin 1994 portant sur l'action en comblement de passif, loi régissant la prévention des difficultés en entreprise et les faillites. <p>> Qui peut la mettre en jeu ?</p> <ul style="list-style-type: none"> > L'association elle-même > les sociétaires > les tiers (acheteurs, fournisseurs, créanciers ... <p>Nous consulter</p>
<p>RA & SWL personnes physiques</p>			
<p>Notre formule packagée :</p> <p>> Assurance dommages au matériel :</p> <p>à titre d'exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bris ou destruction accidentel, - Incendie, dommages électriques action de la fumée ou des suies, - Chute de la foudre, explosion, Dégâts des eaux, - Vol ou actes de vandalisme, Attentats, - Phénomènes naturels, catastrophes naturelles... <p>> Responsabilité civile RA</p> <p>Tous dommages causés aux tiers du fait de l'exercice de l'activité y compris du matériel et également des dommages non consécutifs (incidence du rayonnement électromagnétique sur la Santé (cf. jugements et arrêts récents de tribunaux ou C.Appel)</p> <p>> Individuelle accident</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décès accidentel - Invalidité totale ou partielle - Garantie Frais de traitements médicaux suite à accident. <p>> Assistance</p> <ul style="list-style-type: none"> - au radioamateur lui même, à la personne. - à son véhicule. 			